

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du vendredi 18 Mai 2018

Date de la convocation : 25 avril 2018

Date d'affichage : 04 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-huit mai à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DELMOTTE, maire.

Présents : Marie-Odile BOURY, Virginie CLAUDON, Jacques DELMOTTE, Philippe DELMOTTE, Carole GUILLEMIN, Denis HUANT, Janine MALTIN, Danièle MASSENAT, Philippe NAVET, Yves PRIVET, Philippe RAULET, Chantal SALVADORI, Francis VIGNARDET

Absents : Gérard CHALOT, Isabelle RZASA

Secrétaire : Monsieur Philippe DELMOTTE

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

2018_017 - PRESENTATION du DISPOSITIF "participation citoyenne"

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	13	13	0	0	0

Après avoir entendu la présentation et les objectifs du dispositif « Participation citoyenne » et après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide d'adhérer au dispositif « participation citoyenne » et autorise le Maire à signer le protocole entre la Préfecture, la Gendarmerie et la Commune ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

2018_018 - ATTRIBUTION des MARCHES de TRAVAUX RESEAUX EAU POTABLE

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	13	13	0	0	0

Mr le Maire rappelle la procédure négociée qui a été engagée pour les travaux de remplacement des canalisations d'eau potable, de défense incendie et réhabilitation du château d'eau.

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie à deux reprises le vendredi 30 mars 2018 pour l'ouverture des enveloppes et le vendredi 20 avril pour analyser l'ensemble des dossiers reçus et attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

<i>LOT</i>	<i>CORPS ETAT</i>	<i>Entreprise</i>		<i>Total HT</i>	<i>Total TTC</i>
1	Remplacement des canalisations d'eau potable	LOUVEMONT TP	52130 LOUVEMONT	344 012,00 €	412 814,40 €
2	Défense incendie	LOUVEMONT TP	52130 LOUVEMONT	20 676,00 €	24 811,20 €
3	Réhabilitation du château d'eau	ALTERO TP	10440 TORVILLERS	76 500,00 €	91 800,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Adopte les propositions de la Commission d'appels d'offres pour travaux de remplacement des canalisations d'eau potable, de défense incendie et réhabilitation du château d'eau.
- Autorise le Maire à signer les marchés et toutes les pièces relatives à ces dossiers.

2018_019 - Achat de terrains

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	13	13	0	0	0

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide d'acquérir les parcelles cadastrées section B n°89 d'une surface de 5 a 82 et ZI n°61 d'une surface de 19 a 40 appartenant à la succession de Mme CROCHETET pour la somme de 1 000 €. Les frais de notaire seront en plus à la charge de l'acquéreur.
- Autorise le Maire à signer l'acte et toutes les pièces relatives à ce dossier.

2018_020 - Participation frais de fonctionnement des écoles

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	13	13	0	0	0

Le Maire présente un récapitulatif des dépenses 2017 concernant le fonctionnement des écoles.

Considérant que le coût par élève est d'environ 650 € (soit une hausse de presque 60 € par élève par rapport à 2016), après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal fixe à 500 € par élève la participation aux frais de fonctionnement des écoles à compter de la rentrée scolaire 2018.

QUESTIONS DIVERSES

1. Achat de terrains :

Mr DELMOTTE informe le conseil qu'il a été contacté par Mme ROUSSELLE Françoise qui lui a annoncé être vendeuse de ses terrains cadastrés section B 201 d'une surface de 17a60 et B 207 d'une surface de 1 a 79. Ces terrains jouxtant des propriétés communales, le conseil décide de faire une proposition d'achat au prix de 8000 €.

2. Réclamation facture d'eau

Mr le Maire donne lecture d'un courrier de Mr Alain MALDEME qui sollicite un dégrèvement de sa facture d'eau suite à une surconsommation. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de réduire sa facture de 37m3 soit 74 €. Mme GUILLEMIN s'est abstenue sur ce dossier.

3. Mr DELMOTTE fait état de l'avancement du dossier de la charte d'entretien des espaces publics. Les subventions étant accordées l'étude va débuter prochainement. Cette charte a pour but d'aider la commune à mettre en place le zéro phyto. En attendant, le résultat Mr DELMOTTE propose dès à présent l'achat d'un désherbeur mécanique (sorte de motoculteur) afin d'entretenir les allées etc...Le Conseil municipal donne son accord.

4. Informations

- a. Le jury régional passera à LOUVEMONT le mercredi 25 juillet 2018 afin de faire l'évaluation pour le maintien de la 3^{ème} fleur.
- b. L'accrobranche du domaine du Buisson ouvrira le samedi 26 Mai 2018.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h00.

Fait à LOUVEMONT, les jours, mois et an susdits

Le maire,